

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article524>

# **Il aurait pu naître ailleurs : J.B. Gariot.**

- Revue N°47 -

Publication date: mercredi 23 juin 2010

---

**Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits**

**réservés**

---

Le sort a voulu que Jean-Baptiste GARIOT naisse à Sainte-Ménéhould le 25 mai 1761. Son acte de baptême mentionne qu'il est le fils de Benoit ouvrier en cuir doré et de Marie Vial. Ses parents étaient de passage en notre cité, jeunes mariés ils s'étaient unis en la paroisse Saint Paul de Sion au cours de l'année 1757, le 20 avril. Il est nommé Jean-Baptiste par son parrain Jean-Baptiste Duboscq et par Françoise Marguerite Teste Forte épouse du parrain de la paroisse Saint Laurent de Paris. Pendant 25 ans, aucune trace de sa vie, il faudra attendre que Jean-Baptiste Gariot soit reçu maître chirurgien-dentiste à Poitiers pour en savoir plus. Il va offrir au public ses services, une affiche publicitaire du 15 novembre 1786 atteste sa présence dans la ville de Rennes. Il propose l'extraction, le remplacement, le nettoyage des dents. Ses compétences pour la conservation fait état du plombage pour éviter la carie.

La Révolution Française va revoir l'administration et la gestion des professions libérales. La désignation professionnelle des dentistes sera englobée dans le très vaste classement des « officiers de santé », alors ils seront susceptibles d'assurer le service des Armées. Il ne voit pas son avenir et sûrement pas sa sécurité par l'exercice de son art sur les champs de bataille. Pour ne pas subir cette affectation forcée il va chercher à s'expatrier. C'est décidé, il part pour l'Espagne avec l'ambition de se mettre au service de la Maison royale. Il va réussir à s'imposer à cette Cour dans le courant de l'année 1793 après avoir pris la décision de se faire naturaliser au royaume d'Espagne. Tout va vite pour l'homme, au cours de cette même année. Il se marie avec Dona Maria Reinand, une espagnole séduite très rapidement. Son activité professionnelle est pratiquée essentiellement à domicile, conjointement il s'inscrit au collège royal de chirurgie de Madrid. Ses compétences seront reconnues pour être diplômé de ce prestigieux collège. Son savoir-faire le conduit au Palais, la consécration aura lieu le 19 décembre 1798 « le roi concède Juan Gariot chirurgien-dentiste le grade de Chirurgien de la Chambre avec un traitement de quatre dinars annuels ». La reconnaissance pour les soins prodigués sera la raison de faire passer son traitement à 15 000 réaux dès le 15 avril 1799. Nous passerons rapidement sur les très nombreux soins et notes de frais présentés à la famille royale. En 1808 Napoléon 1er profitant de la querelle entre Charles IV et son fils Ferdinand impose comme roi d'Espagne son frère Joseph.

L'insurrection madrilène sera pour Gariot l'obligation salvatrice de revenir en France. Son refuge sera pour lui et sa famille la ville de Toulouse, la vie est sauve, mais l'argent manque pour nourrir sa famille constituée de six enfants. Le retour de l'exil de Ferdinand VII, en 1814, sera pour Gariot la fin de l'interlude de Toulouse. Le retour en Espagne se fera par la côte méditerranéenne. Déjà Barcelone puis il attendra cinq longues années pour son retour à la Maison Royale en juin 1819.

Ce poste de dentiste de la Chambre aura pour effet d'obtenir le versement rétroactif depuis 1814 des annuités de 15 000 réaux annuels. Il sera mis à la retraite d'office dès le mois de mai suivant à l'âge de 58 ans avec le tiers de ses appointements. Il va continuer de prodiguer ses soins dans Madrid pour y mourir à 74 ans le 21 décembre 1835. Sa vie vouée à la chirurgie dentaire est mondialement reconnue, il est l'inventeur du premier articulateur dentaire.

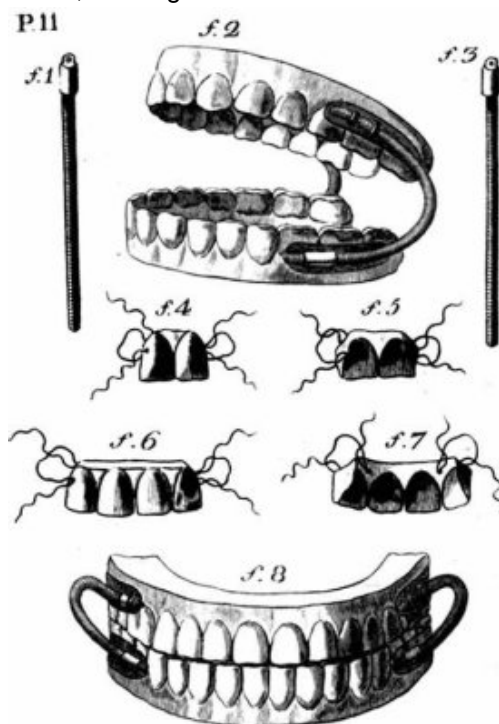
Avec J. B. Gariot, on arrive à la chirurgie dentaire classique qu'il va expliquer dans son livre « Traité des maladies de la bouche », édité à Paris chez Duprat-Duverger en 1805. Son art, il le met au service des gens riches dont le genre de vie est contraire au développement d'une santé, et chaque jour le prix de la beauté se fait sentir davantage. Le bon état de la bouche est indispensable pour la mastication et pour la prononciation et chez les femmes, il est un des attributs de la beauté. En effet, rien n'est plus repoussant qu'une bouche qui laisse voir des dents noires ou bien une personne qui articule avec difficulté. Au contraire une bouche au sourire gracieux qui prononce avec facilité répand la fraîcheur de la santé. Les dents sont soignées, plombées ou remplacées facilement par des prothèses. Il est important que les opérations dentaires soient réalisées avec attention. De nombreuses précautions sont indispensables pour éviter les infections. Le dentiste Gariot ne néglige pas les conditions prescrites dans toute opération chirurgicale. Il prépare et dispose toutes les choses dont il a besoin, le patient est installé dans un siège très commode avec accoudoir et appui-tête. La recherche de la propreté pour les vases, les carafes, l'eau, le linge etcil donne au patient une impression favorable. Se laver les mains devant la personne est indispensable pour ne lui inspirer aucun dégoût lorsqu'il porte les doigts dans sa bouche. Les instruments étalés en petit nombre doivent avoir l'air neuf pour faire oublier qu'ils ont pu être déjà portés dans d'autres bouches. La dernière précaution sera de placer devant la personne une petite table sur laquelle se trouveront une cuvette et un verre d'eau tiède pour rincer la bouche.

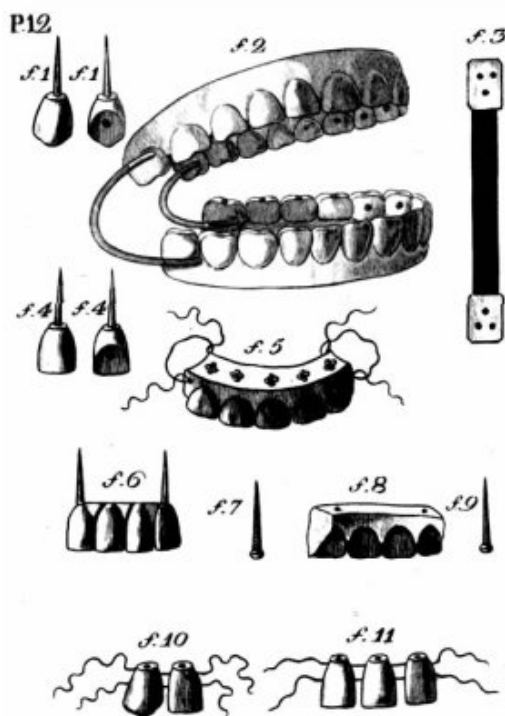
Le premier travail du praticien est de nettoyer la bouche, le tartre sera détaché avec la rugine. Pour ce travail, il doit éviter, autant que possible, de lui faire sentir sur le visage l'impression de son haleine. A cette époque le

chirurgien-dentiste employait des moyens pour remplacer les dents perdues. A savoir : la prothèse pour remplacer la couronne d'une dent par une autre assujettie à la racine saine ou placer une à plusieurs dents isolées, plusieurs de suite et d'une seule pièce, un côté du maxillaire ou tout entier, enfin le râtelier pour les deux rangées de dents. Les dents artificielles étaient issues de nombreuses substances ; on employait les dents humaines, les dents ou les défenses des grands animaux tant terrestres qu'amphibiens. On utilisait au début les dents d'hippopotame ou cheval marin, celle de l'éléphant pour son ivoire, celles du marsouin, celles du phoque.

On se servait des dents du boeuf et même des os de ses jambes. Au début du XIXème siècle, on usait très facilement des dents humaines, celles du cheval marin et la pâte minérale sorte de porcelaine très dure et très facile à sculpter. Les dents humaines conviennent pour les incisives ou les canines, pour une portion de râtelier ou un râtelier complet, il est utilisé la dent de l'hippopotame, compacte et plus blanche. Dans ce dessein le dentiste doit avoir un petit atelier particulier dans lequel se trouvent un grand étau, plusieurs scies pour refendre les morceaux à travailler, des râpes plates et demi-rondes, un petit étau d'horloger, divers compas, des limes douces de toutes les formes, des rugines ou grattoirs, des forets avec leurs archers, de la pierre ponce pour polir les pièces. Les métaux employés seront usinés à l'aide de pinces de formes différentes, des tenailles coupantes, une filière pour tirer les fils de métal de différentes grosseurs, des équarrissoirs pour percer les trous aux plaques de métal que l'on assemble. Le dentiste doit être très familier avec tous les instruments et savoir s'en servir avec adresse. Il est très utile qu'il se fasse seconder par un habile ouvrier qui doit pouvoir l'assister et travailler sous ses yeux, il le dirigera pour la confection des prothèses. Si sa pratique lui laisse quelques instants de libre il s'occupera de la partie scientifique de son art afin d'améliorer les procédés jusqu'alors exploités et ainsi obtenir une notoriété souveraine.

Les dents postiches simples et les pièces composées peuvent être faites et assujetties de différentes manières. On en met à pivot ou à tenon, à vis, à coulisse, avec ligature et à ressort.





La planche P 11 présente les figures 4-5 et 6-7, ce sont des pièces artificielles vues par leur partie antérieure et postérieure, ces pièces sont assujetties aux dents voisines par ligatures en fil d'or. Les râteliers, figures 2 et 8, sont articulés par des ressorts cylindriques représentés par les figures 1 et 3.

La planche 12 présente la figure 1 pour une canine face antérieure et postérieure et la figure 4 pour une incisive de même, chacune montée à pivot sur une racine saine. Elles peuvent être assemblées avec des écrous sur une pièce artificielle selon la figure 5. Les pièces artificielles, figures 6 et 8, sont fixées à la partie alvéolaire par des vis. Les dents naturelles, figures 10 et 11, sont traversées sur les côtés et réunies par des fils d'or. Le râtelier de la figure 2 peut être articulé avec des ressorts cylindriques ou bien par des lames ressorts figure 3.

Les ligatures en fil d'or peuvent selon les cas être remplacées par les fils de platine ou d'argent, mais aussi des fils de lin ou de chanvre, enfin des cordonnés de soie. Il est une substance plus propre à faire des ligatures pour les dents qu'une sorte de corde à boyau, mince, que l'on dit provenir des intestins du ver à soie (sic). Cette ligature est connue sous le nom de « pite », la meilleure viendrait de Valence en Espagne. Une autre version plus plausible du mot « pite » est le nom d'une sorte d'agave du Mexique produisant une fibre textile prenant le nom de cette plante.

Lors du XVI<sup>e</sup> congrès de la Société française de l'Histoire de l'Art Dentaire à Rouen en 2006, le professeur Javier Sanz et le docteur en chirurgie Micheline Ruel-Kellermann ont conclu que l'on pouvait s'attacher à l'auteur en découvrant sa vie à la fois glorieuse et difficile. Le « traité des maladies de la bouche » [1] est un véritable ouvrage d'odonto-stomatologie, riche d'un savoir médical approfondi, Jean-Baptiste Gariot a ajouté quelques lettres de noblesse à cette profession.

[1] Sur le site de eBay.fr, ce livre était proposé en novembre 2009 pour un achat immédiat à 1200 € et majoré de 25 € de port.